



## EDITORIAL

*Après les émotions de l'Euro 2008 organisé conjointement entre l'Autriche et la Suisse, chacun va pouvoir profiter d'un repos estival bien mérité.*

*Cette édition de juin nous permet de vous présenter les comptes 2007 de la Municipalité ainsi que le plan de scolarité 2008/2009.*

*Vous constaterez qu'au niveau de l'organisation des écoles, il ne nous a pas été possible de répondre à toutes les questions que vous vous posez, pour la simple et bonne raison que nous avons appris seulement le 17 juin 2008 qu'une nouvelle classe pouvait être ouverte à Vétroz.*

*Cette situation nous oblige à redéfinir l'utilisation des classes réparties dans nos 3 centres scolaires et dès que celle-ci aura été arrêtée par le Conseil Municipal et les nominations nécessaires entérinées, nous vous communiquerons les informations qui vous permettront de préparer au mieux la rentrée de vos enfants.*

*L'évolution du nombre d'élèves sur la Commune de Vétroz est réjouissante mais a, comme corollaire, de nous amener à anticiper la réflexion concernant les agrandissements nécessaires pour déterminer à quel endroit ils devront prioritairement être réalisés.*

*En ce qui concerne les comptes 2007, vous trouverez les détails à l'intérieur de ce magazine, mais je peux vous dévoiler l'exceptionnel résultat réalisé, puisque la marge d'autofinancement s'élève à plus de 3,7 millions.*

*Comme l'ensemble des communes valaisannes le résultat est nettement meilleur que le budget établi grâce à la bonne tenue de l'économie mais aussi parce que nous avons su maîtriser nos charges de fonctionnement.*

*Ce résultat nous a permis de couvrir les investissements nets et d'amortir la dette communale. Il nous*

*autorise à accorder une indexation du taux d'impôt à 160 % dès l'année 2008, ce qui engendrera une baisse fiscale pour tous les contribuables vétrozains.*

*Au niveau des chantiers en cours, nous avons procédé à l'inauguration des vestiaires et les autres travaux du complexe des Plantys se poursuivent normalement, ce qui nous permettra dès cet automne d'améliorer le rendement énergétique puisque nous avons changé les fenêtres, refait l'isolation de la toiture et que nous pourrions chauffer les bâtiments grâce à l'énergie solaire et aux pellets.*

*Nous sommes également en plein travaux sur l'enveloppe extérieure du bâtiment des structures de la petite enfance et du CMS. Les réfections du toit, des fenêtres et des façades devraient être achevées d'ici à la fin de l'été.*

*Les rénovations des routes prévues en 2008 arriveront également à leur terme d'ici à la mi-juillet au plus tard et j'espère que les aménagements prévus soit à l'Avenue de Derborence, soit à la Rue du Bourg répondront à votre attente.*

*Les études concernant l'aménagement de la place au centre du village de Vétroz, la correction des torrents des Fontaines et du Moulin ainsi que de la Lizerne, le projet en lien avec l'apport d'eau potable de Mottelon sont tous, soit en procédure de mise à l'enquête, soit en phase de finalisation. Je vous en donnerai de plus amples détails dans l'édition du 3<sup>e</sup> trimestre.*

*Pour l'instant, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été, que j'espère ensoleillé, bonnes vacances et rendez-vous début septembre pour notre fête patronale de Ste-Marie-Madeleine et la distribution des mérites culturels et sportifs.*

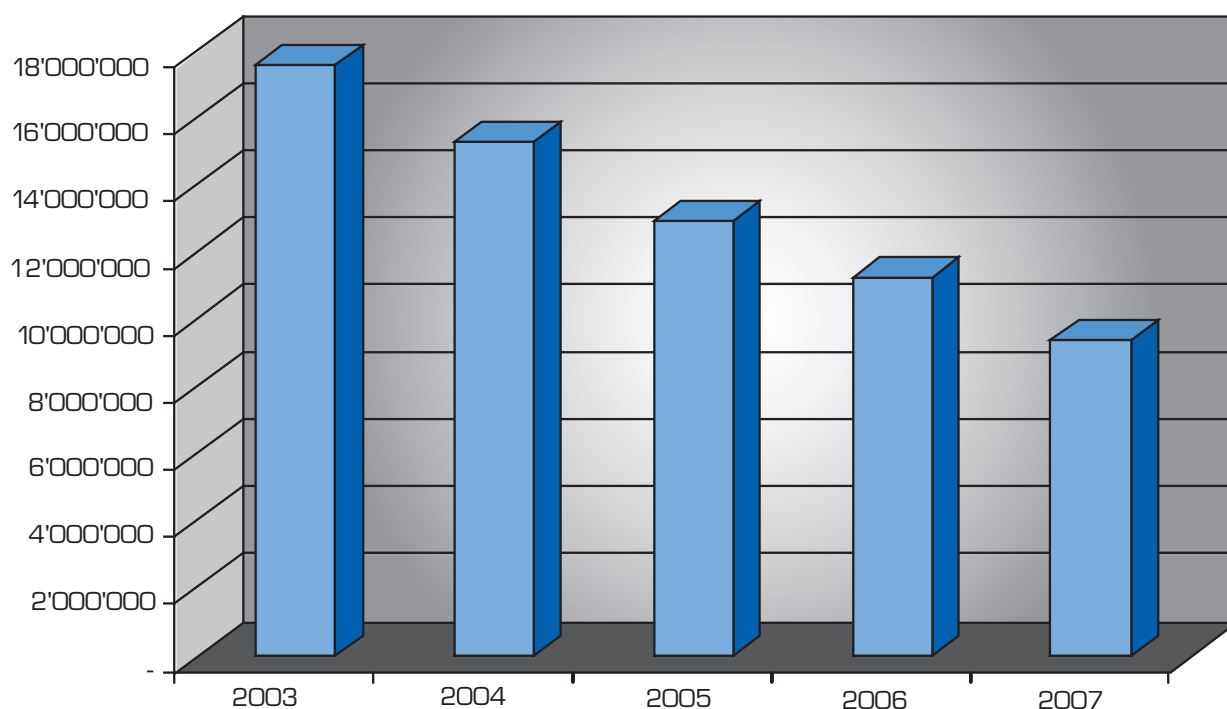
Stéphane Germanier  
Président



## A) RÉCAPITULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Centres de charges	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	916'346.22	106'542.90	52'812.40	0.00
Sécurité publique	595'626.60	237'332.25	113'075.45	105'039.10
Enseignement & formation	6'732'908.90	3'258'319.70	655'778.65	144'000.00
Culture, loisirs, culte	484'231.90	18'800.00	283'882.60	0.00
Santé	149'623.70	0.00	0.00	0.00
Prévoyance sociale	1'729'372.90	566'109.30	0.00	0.00
Trafic	1'169'706.75	8'630.00	984'946.65	0.00
Protect. & aménag. de l'environnement	1'990'586.40	1'445'449.25	267'312.25	306'653.05
Economie publique	267'197.95	633'085.30	15'015.80	33'288.50
Finances & impôts	1'150'729.39	10'186'549.06	39'033.95	0.00
<b>Totaux</b>	<b>15'186'330.71</b>	<b>16'460'817.76</b>	<b>2'411'857.75</b>	<b>588'980.65</b>

### Evolution de l'endettement net de 2003 à 2007





## B) COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	<b>COMPTE 2007</b>	<b>BUDGET 2007</b>
Revenus	16'460'817.76	15'246'300.-
./. charges y compris amortissements	- 15'186'330.71	- 14'389'680.-
<b>Résultat net 2007</b>	<b>1'274'487.05</b>	<b>856'620.-</b>
Amortissements du patrimoine administratif	2'442'501.15	1'756'500.-
<b>Marge d'autofinancement 2007</b>	<b>3'716'988.20</b>	<b>2'613'120.-</b>

## C) COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	<b>COMPTES 2007</b>	<b>BUDGET 2007</b>
Investissements bruts	2'411'857.75	2'434'000.-
./. recettes d'investissements	- 588'980.65	- 413'000.-
<b>Investissements nets 2007</b>	<b>1'822'877.10</b>	<b>2'021'000.-</b>

## D) COMPTE DE FINANCEMENT

	<b>COMPTES 2007</b>	<b>BUDGET 2007</b>
Marge d'autofinancement	3'716'988.20	2'613'120.-
./. investissements nets	- 1'822'877.10	- 2'021'000.-
<b>Excédent de financement 2007</b>	<b>1'894'111.10</b>	<b>592'120.-</b>

L'excédent de financement effectif 2007 est par conséquent supérieur de **Fr. 1'301'991.10** au montant budgétisé, ce qui signifie en d'autres termes que les investissements ordinaires sont autofinancés à raison de 203.91% (budget 2007: 129.3%).

Ceci s'explique par:

1. une marge d'autofinancement plus favorable que prévue:	1'103'868.20
2. des investissements nets inférieurs à la prévision:	198'122.90
Soit un excédent de financement de	<b>1'301'991.10</b>

La marge d'autofinancement dégagée en 2007 est supérieure aux prévisions en raison des éléments suivants:

1. écart enregistré sur les recettes de fonctionnement:	1'214'517.76
2. écart enregistré sur les charges de fonctionnement:	- 110'649.56
Soit un écart global favorable de	<b>1'103'868.20</b>

L'écart enregistré au niveau des revenus de fonctionnement, soit Fr. 1'214'517.76 ou 7.97%, s'explique essentiellement par les recettes fiscales supérieures à la prévision ainsi que par une reprise extraordinaire d'impôt de l'ordre de Fr. 500'000.-.

Globalement, les charges d'exploitation (hors amortissements du patrimoine administratif) sont supérieures de Fr. 110'649.56 ou 0.88 % aux prévisions budgétaires. On constate par conséquent qu'une gestion rigoureuse impliquant une parfaite maîtrise des coûts a caractérisé l'exercice 2007.

Le bon résultat du compte 2007 a également permis de procéder à des amortissements supplémentaires, essentiellement au niveau du Centre de Bresse où un montant complémentaire de Fr. 500'000.- a été comptabilisé.

Les dépenses du compte d'investissement, avec Fr 2'411'857.75, sont inférieures de Fr. 22'142.25 à celles budgétisées. En considérant les recettes supérieures aux prévisions de Fr. 175'980.65, le volume des investissements nets s'élève à Fr. 1'822'877.10 et reste en deçà de Fr. 198'122.90 ou 9.8% du volume prévu.

# PASSEPORT VACANCES



## ETE 2008: LE PLEIN D'ACTIVITES!

Chaque été, depuis plus de 25 ans, le Passeport vacances de Sion et environs met sur pied des activités pour les enfants de 5 à 14 ans. Les 2 semaines 2008 auront lieu du 21 au 26 juillet et du 4 au 9 août.

Pour cette saison, plus de 784 groupes ont pu être organisés. A ce jour, 1828 passeports ont trouvé preneur. C'est un record!

## DU 21 AU 26 JUILLET ET DU 4 AU 9 AOUT

Vous avez des moments de libre durant ces deux semaines, vous avez entre 16 ans et... ben disons 88 ans, si ce n'est plus!

## PERMANENCE

Rue des Remparts 6 (3<sup>e</sup> étage) à Sion, tél. 027 324 12 65, [info@passvacision.ch](mailto:info@passvacision.ch)

## COMMUNE DE VÉTROZ

M<sup>me</sup> Romaine Rey – 027 346 55 73 / M<sup>me</sup> Claudine Antonin – 079 713 87 77

[www.passvacision.ch](http://www.passvacision.ch)

Vous aimez accompagner les enfants, les balades, bricoler, ou juste passer du temps avec les enfants...

Alors contactez le passeport vacances. Pour que toutes les activités prévues puissent avoir lieu en 2008, il faudra 706 accompagnants répartis sur les 2 semaines.

Cette année, vous pourriez en faire partie: aucun diplôme n'est demandé, juste de la disponibilité, de la bonne humeur et l'envie de partager un moment avec les enfants qui ont entre 5 et 14 ans.



# FLASH

## HELIOS BASKET

- L'équipe féminine est promue en ligue nationale A et s'est également vue remettre le 1<sup>er</sup> prix fair-play Suva Live au terme de la saison 2007/2008.

## FC VETROZ

- La 1<sup>e</sup> équipe est promue en 2<sup>e</sup> ligue pour la prochaine saison sportive.

## TAMBOURS UNION

Résultats obtenus par les jeunes vétrozains à l'issue des concours organisés dans le cadre du Festival des Fifres et Tambours du Valais Romand, à St-Martin:

- Victoire en section (jeunes de moins de 20 ans) pour la neuvième année consécutive
- En tambours «Minimes», ont été couronnés: Corentin Pittier (3<sup>e</sup>) et Mathias Papilloud (10<sup>e</sup>)
- En Groupes tambours 1: victoire des «Outsiders» (Eddy Nalesso, Jonathan Pittier, Grégoire Trincherini)
- En Groupes tambours 2: 2<sup>e</sup> place pour «Les Terribles» (Tristan Boulnoix, Mathias Papilloud, Pierrick Barras) et 3<sup>e</sup> rang pour «Les Drum's Pocket» (Gaël Boulnoix, Fabien Monory, Corentin Pittier)



## PLAN DE SCOLARITE 2008 - 2009

Durée de l'année scolaire 44 semaines  
Début des cours jeudi 21 août 2008  
Fin des cours vendredi 26 juin 2009

Congés hebdomadaires classes primaires: mercredi après-midi et samedi toute la journée  
classes enfantines: mercredi et samedi toute la journée

## VACANCES ET CONGES ANNUELS

	Début des congés		Reprise des cours	
AUTOMNE	mer. 22 octobre 2008	à midi	03 novembre 2008	le matin
NOEL	ven. 19 décembre 2008	le soir	05 janvier 2009	le matin
CARNAVAL	ven. 20 février 2009	le soir	02 mars 2009	le matin
ST-JOSEPH	mer. 18 mars 2009	<b>LE SOIR *</b>	23 mars 2009	le matin
PÂQUES	jeu. 09 avril 2009	le soir	20 avril 2009	le matin
ASCENSION	mer. 20 mai 2009	à midi	25 mai 2009	le matin
PENTECOTE	lun. 01 juin 2009			
FETE DIEU	mer. 10 juin 2009	à midi	15 juin 2009	le matin

\* mercredi 18 mars 2009: cours toute la journée

## ORGANISATION ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

Les portes de l'école viennent à peine de se fermer et déjà il faut penser à la prochaine rentrée...

L'école vétrozaine, de par la fluctuation des effectifs, est complexe à organiser, Il est souvent difficile de satisfaire tous les partenaires et **des priorités doivent être clairement fixées:**

1. l'équilibre des effectifs dans les différents degrés
2. la composition des classes
3. la disponibilité des locaux
4. la proximité du lieu de domicile (dans la mesure du possible).

En conséquence, dès la 1<sup>e</sup> année enfantine et en cours de scolarité, des changements de centre peuvent être effectués si les conditions d'organisation de l'année scolaire nous y obligent.

Contrairement à ce que l'on pense, l'enfant a un pouvoir d'adaptation remarquable et s'intègre aisément dans la classe et le centre scolaire prévus à son intention. L'attitude de confiance et de sérénité des parents contribue largement à ce que la scolarité de l'enfant se passe dans de meilleures conditions.

Au-delà de ces contraintes organisationnelles, il est important de pouvoir travailler avec un groupe

d'élèves dont l'effectif n'est pas excessivement élevé. C'est dans cet esprit que le Département de l'Education, de la Culture et du Sport a répondu à notre demande en nous **octroyant une 18<sup>e</sup> classe primaire pour l'année scolaire 2008-2009.**

Le 21 août 2008, la commune de Vétroz accueillera près de 475 élèves répartis en **18 classes primaires et 5 classes enfantines.** A ce jour, l'effectif moyen par classe est de **20,6.**

La répartition des classes dans les trois centres scolaires, le nom de chaque titulaire et les horaires seront disponibles sur le site de la commune [www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch) dès la mi-juillet et seront affichés sur la porte d'entrée des trois bâtiments scolaires.

Les listes des élèves seront également affichées dans les centres scolaires à partir du 10 août.

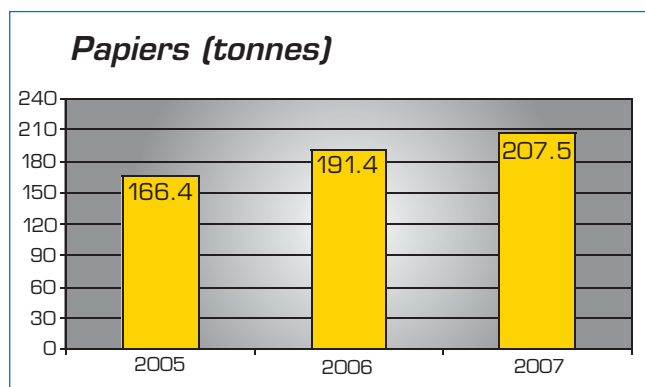
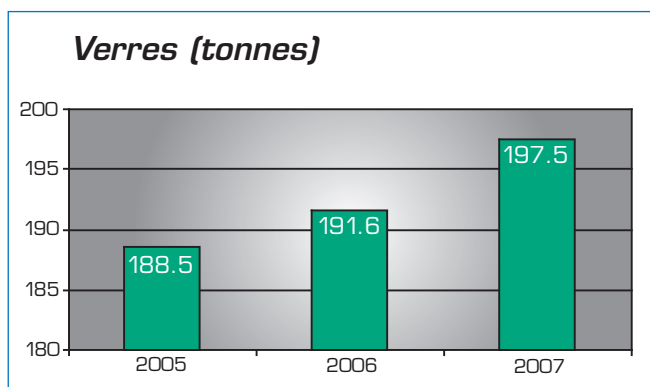
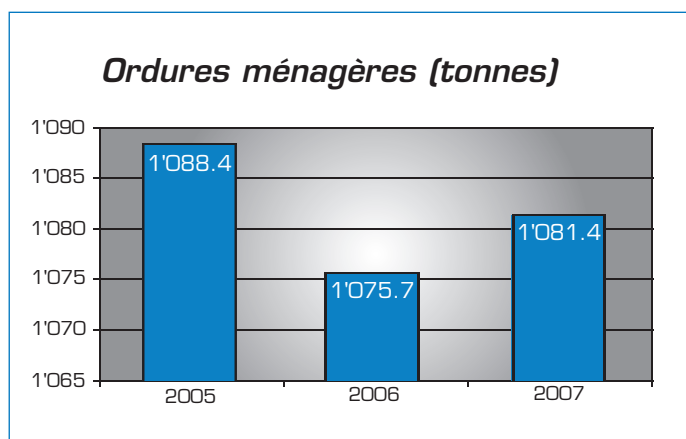
Merci à tous les partenaires de l'école pour l'année scolaire qui vient de se terminer et excellentes vacances estivales! À l'image des saisons: on sème, on récolte, et ensuite on laisse reposer la terre, pour recommencer de plus belle.

Marie-Th. Dessimoz  
Responsable des écoles

# GESTION DES DECHETS



Voici, à titre indicatif, l'évolution concernant les déchets émanant de notre commune de 2005 à 2007 :



## SCOLAIRE



### UN HEUREUX MOMENT DE PARTAGE

*Des beignets de Somalie, des merveilles du Portugal, une pizza d'Italie, des tortillas espagnoles et mexicaines, des roulés macédoniens, un couscous marocain, du saumon à la suédoise, des galettes libanaises, du racuchy polonais, des biscuits irakiens, une tarte aux œufs de Russie, d'Afrique, etc., des gâteaux de toutes sortes et de la raclette du Valais... Tel fut le menu du 17 juin dernier pour les élèves du Pavillon scolaire. A n'en pas douter, ils s'en sont régalés!*

*Bravo aux enseignantes qui ont organisé cette journée dégustation multiculturelle et Merci à tous les parents pour la préparation de ces plats délicieux!*

# AGENDA DES MANIFESTATIONS



## JUILLET 2008

1-7 juillet *Camp des scouts*  
14-15 juillet *Derborence dans tous les sens (OT)*  
19 juillet *Marche Bisse de St-Martin, club 60 et +*

## JUILLET 2008

22 juillet au 2 août *Camp fédéral des scouts*

## AOUT 2008

02-08 août *Camp musical Fanfare Union*  
09 août *Concert à la Place du Four, Union*  
08-12 août *Camp musical Fanfare Concordia*  
12 août *Concert à la Place du Four, Concordia*  
25 août *AG FC VETROZ*

## SEPTEMBRE 2008

06 septembre *Concert de la Concordia à NE*  
06-07 septembre *Fête paroissiale autour de l'église*  
07 septembre *Remise des mérites sportifs et culturels*  
11 septembre *AG du Chœur-Mixte*  
13 septembre *Grimpette des Bedjuis, CAV*  
14 septembre *Pique-nique de l'APEV, Botza*

## OCTOBRE 2008

03 octobre *AG de la VAG*  
05 octobre *Loto Hélios-Basket*  
17 octobre *AG Fanfare Union*  
18 octobre *Souper annuel Fanfare Union*  
*Championnats valaisans d'athlétisme*  
19 octobre *Loto FC Vétroz*  
26 octobre *Loto des tambours*

## NOVEMBRE 2008

02 novembre *Loto des scouts*  
14/15-21/22  
28-29 novembre *Salle de l'Union, revue TGV avec souper*  
07 novembre *AG du Ski-club Vétroz*  
07 novembre *Vernissage Artex au Foyer Haut-Cry*  
08 novembre *Marché artisanal à la Place du Four*  
08-16 novembre *Expo Artex au Foyer Haut-de-Cry*  
16 novembre *Loto VAG*  
22 novembre *Souper Fanfare Concordia*  
23 novembre *Loto Fanfare Concordia*

## DECEMBRE 2008

05/06-12/13-  
31 décembre *Salle de l'Union, revue TGV avec souper*  
07 décembre *Championnats valaisans des solistes avec la Concordia à Sion, Creusets*  
13 décembre *Noël au village, APEV*  
20 décembre *Concert de Noël à Bresse, Fanfares Concordia et Union*  
21 décembre *Loto Fanfare Union*  
26-29 décembre *Camp de ski, ski-club Vétroz*

# DEPREDATIONS



## TAGS

Il y a quelques semaines, nous avons vu fleurir sur les façades de divers bâtiments des graffitis. Dans une commune voisine, des véhicules ont également été sprayés. **Cela s'appelle du VANDALISME.** Que pouvons-nous faire ?

Certes, de tels actes doivent être dénoncés afin de ne pas être banalisés, mais la PREVENTION aussi est importante. Et si la lutte contre le vandalisme fait intrinsèquement partie des tâches de la police - tout comme assurer la sécurité - **la prévention est l'affaire de TOUS.**

Il est vrai que ce genre de délit peut paraître banal et être sous-estimé, car il est souvent qualifié de mineur, mais il faut réagir rapidement, soit en déposant plainte, soit en prenant des mesures pour sensibiliser les auteurs.

Or, de nos jours, les autorités judiciaires sont surchargées et le délai entre la dénonciation et la peine infligée est souvent trop long.



Cependant, si les adultes prennent leur responsabilité de citoyen, il est possible de remédier à cet état de fait, surtout si tout le monde travaille à la prévention de ces actes de vandalisme, autorités communales, autorités scolaires, parents et police.

C'est dans ce contexte que l'article 6.2 de notre règlement de police précise :

**«Chacun est tenu de faciliter le service du personnel communal chargé de recensements ou d'enquêtes, en lui fournissant tous renseignements nécessaires»**

Précisons encore qu'il ne s'agit pas de délation et que les témoins ne mettent personne en danger, les agents de police sont soumis au secret de fonction donc le risque de vengeance n'est pas à craindre. Le but étant de pouvoir interpellier les auteurs des méfaits rapidement afin d'endiguer la chose.



Dans ce contexte, la police assure une présence plus marquée dans les lieux à risque. Les contrôles, les fouilles et les prises d'identités se sont et vont se multiplier durant les mois à venir. Le but étant de faire comprendre à notre jeunesse que le respect des biens et des personnes est important et n'est pas à prendre à la légère. Dès lors, ces actions se veulent préventives et non répressives et, à chaque contrôle, les agents de police essaient de sensibiliser les jeunes en parlant avec eux. Mais la police ne peut pas travailler seule : c'est également le devoir des parents d'apprendre à leurs enfants qu'il y a des règles qui sont établies et qu'elles doivent être respectées.

Pour conclure, c'est la police, la société et les individus qui la composent qui sont tenus de sensibiliser, de prévenir et de punir les incivilités. Concrètement, **la population se doit d'aviser la police lorsqu'elle constate des faits qui méritent d'être dénoncés**, les parents se doivent d'éduquer leurs enfants afin de prévenir les comportements dont les conséquences risquent d'être dénoncées et la police, elle, est polyvalente, grâce au soutien et à la collaboration de tous les citoyens.

Commission de police